



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DE L'ASSEMBLÉE EXTRA-SYNDICALE DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-deux,
Le neuf décembre,

Les membres de l'Assemblée Extra-Syndicale, légalement convoqués le 24 novembre 2022, se sont réunis à la Salle de Conférence du Centre Culturel et Archives Départementales – 25 avenue Victor Hugo - 12000 Rodez, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de délégués en exercice : 433 (arrêté n° 12-2023-06-17-00005 du 27/06/23)
Nombre de délégués présents (55) ou représentés : 101
Nombre de délégués absents ou excusés : 332

Collectivités présentes ou représentées :

Les Communes : Argences-en-Aubrac, Arnac-sur-Dourdou, Arques, Baraqueville, Belcastel, Bournazel, Bozouls, Brommat, Calmels-et-le-Viala, Camboulazet, Camjac, Capdenac-Gare, Castanet, Centrès, Colombies, Compolibat, Connac, Cornus, Crespin, Curan, Entraygues-sur-Truyère, Espeyrac, Flagnac, Florentin-la-Capelle, Fondamente, Grammond, Laissac-Séverac-l'Église, Laval-Roquecezière, Lédergues, Lescure-Jaoul, Livinhac-le-Haut, La Loubière, Luc-La Primaube, Lugan, Lunac, Mayran, Monteils, Montfranc, Mostuejous, Mounes-Prohencoux, Moyrazès, Mur-de-Barres, Muret-Le Château, Murols, Najac, Naucelle, Nauviale, Onet-le-Château, Plaisance, Pomayrols, Prévinières, Rebourguil, Rieuepeyroux, Roquefort-sur-Soulzon, Roussennac, Rullac-sur-Cirq, Saint-Affrique, Saint-Amans-des-Cots, Saint-André de Vézines, Saint-Beaulize, Saint-Christophe-Vallon, Saint-Côme d'Olt, Sainte-Eulalie de Cernon, Sainte-Eulalie d'Olt, Sainte-Radegonde, Sainte-Hippolyte, Saint-Jean-Delnous, Saint-Rémy, Saint-Santin, Saint-Sever-du-Moustier, Saint-Victor et Melvieu, Salmiech, La Salvétat-Peyralès, Sanvensa, Saujac, Sauveterre-de-Rouergue, Sébazac-Concourrès, Sénergues, Tauriac-de-Camarès, Taussac, Tayrac, Thérondels, Toulonjac, Vailhourles, Valady, Valzergues, Veyreau, Vezins-de-Lévézou, Villefranche-de-Panat, Vimenet.

Les Communauté de Communes : Aubrac, Carladez et Viadène, Comtal, Lot et Truyère, Pays Rignacois.

Les CCAS : Baraqueville, Flavin, Lugan,

Les autres structures : SMICTOM Nord-Aveyron, SIEDA, SIVOM Tarn et Lumensonesque, SIVOM du Plô du Lac, SDIS

Madame Marielle FERAL est nommée secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2312-1 et L 5211-36,

Après avoir présenté le bilan d'activités 2023 et les perspectives 2024, Monsieur le Président aborde le Débat d'Orientation Budgétaire 2024. A partir d'une synthèse sur l'exécution du budget 2023, la réflexion s'articule autour des orientations financières suivantes :

- Quelles évolutions des dépenses de fonctionnement en 2024 ? Hausse des charges à caractère général et augmentation des frais de personnel, participation en numéraire à l'ADINE, cellule formation, financement nouveaux projets numériques ;
- Zoom sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel en 2024 : Renforcement des RH sur l'administration interne et mise à disposition d'agents auprès de l'ADINE ;
- Quels investissements privilégier en 2024 ? Infrastructure d'hébergement des données et cybersécurité, acquisition de logiciel de facturation, dernière tranche PCRS ;

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée Extra-Syndicale réunie ce jour,

PREND ACTE de la tenue de ce Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Président du SMICA

acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL